

Exercer le métier de moniteur d'auto-école avec le statut d'auto-entrepreneur

## Description

Le métier de moniteur auto-école [auto-entrepreneur](#) demande de nombreuses qualités. À part la maîtrise parfaite des règles de conduite, être bon pédagogue est essentiel. Sans oublier de soigner régulièrement sa visibilité en ligne pour développer rapidement l'activité. En tant qu'indépendant, il faut réaliser certaines démarches telles que :

- L'étude de marché ;
- L'établissement d'un budget pour la [création de la micro-entreprise](#);
- L'inscription auprès d'une ou plusieurs auto-écoles ;

[Créer votre micro-entreprise en ligne](#)

## En quoi consiste le métier de moniteur d'auto-école en auto-entrepreneur ?

Également appelé enseignant de conduite, le moniteur auto-école auto-entrepreneur apporte son accompagnement aux apprentis. **Les formations techniques et théoriques dispensées par ce professionnel vont permettre à l'étudiant de décrocher le permis de conduire visé.** Peu importe la catégorie de véhicule, il doit pouvoir intervenir sans la moindre difficulté.

**Sa principale mission est d'aider l'apprenant à avoir les réflexes nécessaires pour conduire en toute sécurité.** Après avoir décroché son permis, l'élève doit être immédiatement opérationnel sans présenter un risque pour les autres. Pour garantir la réussite de sa clientèle à l'examen, l'auto-entrepreneur doit :

- Élaborer et diriger les séances de formation ;
- Expliquer comment fonctionne le véhicule ;
- Prodiguier des cours théoriques et pratiques ;
- Suivre régulièrement l'évolution de l'étudiant.

## Quel est le profil type du moniteur d'auto-école auto-entrepreneur ?

Pour pouvoir accomplir correctement ses différentes missions, le moniteur auto-école auto-entrepreneur doit disposer de certaines compétences techniques. Le moniteur doit également avoir de nombreuses qualités.

### Qualités à développer

**La disponibilité figure parmi les qualités les plus importantes dans ce métier.** En effet, en tant que moniteur auto-école auto-entrepreneur, il doit s'adapter à l'emploi du temps des élèves. Il peut être sollicité à travailler à tout moment de la journée y compris le week-end. **D'autres qualités sont exigées**, telles que :

- La patience ;
- Une bonne résistance physique ;
- Le dynamisme ;
- La réactivité ;
- La vigilance ;
- L'organisation ;
- Le sens de la pédagogie.

### Compétences à acquérir

Le métier de moniteur auto-école exige certaines compétences. Il doit avant tout maîtriser les règles de conduite et la sécurité routière. Bien entendu, **il est aussi très important de connaître la réglementation et les procédures administratives.**

En tant qu'auto-entrepreneur, le moniteur doit avoir toutes ces compétences pour pouvoir gérer correctement son activité. Par ailleurs, pour plus d'efficacité, **il est préférable de connaître la mécanique automobile** et d'avoir une bonne technique pédagogique.

## Comment accéder au métier ?

**Le moniteur auto-école auto-entrepreneur est une profession réglementée.** Ainsi, pour pouvoir [créer ou reprendre une auto-école](#), il faut suivre les formations appropriées. Pour ceux qui choisissent le statut d'indépendant, il existe des prérequis

qu'il ne faut pas négliger. Cela permet de développer plus rapidement l'activité.

## Prérequis

En choisissant le [statut auto-entrepreneur](#), le moniteur doit réaliser une étude de marché. Il doit notamment connaître l'effectif des moniteurs exerçant l'activité au niveau de la localité. Il est aussi nécessaire de prendre connaissance du nombre d'auto-écoles et d'estimer les frais à engager pour la réalisation du projet.

## Conditions

**Pour pouvoir accéder à ce métier, il est impératif d'avoir 20 ans ou plus et de disposer d'un permis B.** Par ailleurs, il importe de préciser qu'un moniteur ayant déjà fait l'objet de condamnation ne peut plus pratiquer. Enfin, **l'entrepreneur doit avoir en sa disposition une voiture à double commande.**

**À noter :** le moniteur ne doit pas oublier d'obtenir de la préfecture un agrément pour enseigner. Ce document est valable 5 ans, puis il doit être renouvelé. Par ailleurs, il faut que l'auto-entrepreneur habite en France.

## Formations

La formation est essentielle pour devenir moniteur auto-école. Ainsi, **il faut disposer d'un certificat de compétences professionnelles d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière ou CCP ECSR.** À cet effet, il lui faut suivre 2 modules de formation dont :

- CCP1 : apprentissage de la conduite ;
- CCP2 : formation en vue de maîtriser les règles de la sécurité routière.

## Diplômes

L'obtention et la présentation de diplômes sont nécessaires afin de prouver sa qualification. Cela reste valide que ce soit pour un salarié ou un auto-entrepreneur. Ci-après une liste des diplômes ou certificats possibles :

- Titre professionnel ESCR ou Enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière ;
- BEPECASER ou Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière ;
- CAPEC ou Certificat d'aptitude professionnelle à la conduite des véhicules

terrestres à moteur ;

- CAPP ou Certificat d'aptitude professionnelle et pédagogique ;
- BSAT ou Brevet spécialiste de l'armée de terre.

**Bon à savoir** : après l'obtention du diplôme, le moniteur doit préparer une demande d'autorisation temporaire restrictive d'exercer ou ATRE. Cette dernière est adressée à la Direction départementale de la préfecture ou à la DRIEA.

## Quelles sont les tâches du moniteur de conduite ?

Le moniteur de conduite est amené à réaliser diverses tâches pour pouvoir accompagner efficacement son élève. **L'objectif ultime de son intervention est d'aider l'apprenant à passer avec succès l'examen de conduite.**

Ainsi, **il doit assurer les cours pratiques et théoriques en faisant preuve d'organisation.** Ceci doit permettre à l'apprenant de les assimiler facilement. L'enseignement théorique s'effectue généralement en salle de classe pour une certaine interaction entre les élèves.

Durant la pratique, il enseigne à l'apprenant à maîtriser le véhicule comme il se doit. Le moniteur évalue régulièrement le niveau d'apprentissage du participant. **Il apprécie son évolution en remplissant le livret d'apprentissage de la conduite.**

Toutefois, l'accompagnement par le moniteur ne se limite pas à la formation. **Il assiste également l'apprenant le jour des épreuves.** Enfin, en tant qu'auto-entrepreneur, il assure aussi la gestion du parc automobile ainsi que les affaires administratives.

## Comment l'auto-entrepreneur trouve-t-il des clients ?

Malgré son statut d'auto-entrepreneur, **le moniteur n'est pas autorisé à fournir directement ses services à des particuliers.** Il doit toujours collaborer avec des auto-écoles. Deux options s'offrent à lui. Soit, il offre ses services à des établissements classiques ou il s'inscrit sur les plateformes d'auto-écoles en ligne.

Néanmoins, il doit toujours veiller à ce qu'il n'y ait pas un lien de subordination avec l'auto-école. En effet, **en tant qu'auto-entrepreneur, il devient prestataire de service, mais non pas salarié.** Il est très important de faire cette nuance.

**À noter** : en intégrant des auto-écoles en ligne, le moniteur sera orienté vers des

particuliers à la recherche d'un permis de conduire. Le principe est que l'enseignant de conduite doit toujours trouver son client par l'intermédiaire d'une auto-école.

## Quelles sont les règles encadrant l'apprentissage de la conduite ?

Le moniteur d'auto-école, qu'il soit indépendant ou salarié, doit se soumettre à certaines règles. Avant de pouvoir exercer, **il doit obtenir préalablement une autorisation de mise en circulation pour son véhicule à double commande.**

Ensuite, le suivi de l'apprentissage s'effectue toujours à l'aide d'un livret d'apprentissage. À chaque intervention, le professionnel doit avoir en sa possession et pouvoir présenter les documents et équipements ci-après :

- Le permis de conduire ;
- La carte grise avec l'attestation d'assurance valide ;
- L'autorisation d'enseigner ;
- Un triangle de signalisation ;
- Un gilet jaune ;
- Un éthylotest.

**Bon à savoir** : le livret d'apprentissage peut être aussi bien en version physique que numérique. Cependant, le contenu est réglementé. Ainsi, le moniteur doit veiller à ce que son utilisation s'effectue selon les règles en vigueur.

## Quelles sont les règles du régime de l'auto-entreprise que le moniteur d'auto-école doit respecter ?

**En choisissant le statut d'auto-entrepreneur, le moniteur est soumis à la réglementation régissant le régime de l'auto-entreprise.** Ainsi, il lui faut déclarer l'activité sur la plateforme de l'URSAAF dédiée aux auto-entrepreneurs ou auprès du guichet entreprises. Le chiffre d'affaires réalisé doit également faire l'objet de déclaration même en absence de revenu.

Au même titre que les professions libérales, **le moniteur auto-école auto-entrepreneur doit payer des cotisations sociales.** Le montant est équivalent à 22 % du chiffre d'affaires réalisé et déclaré. Par ailleurs, l'auto-entrepreneur doit tenir

un livre de recettes.

**À noter** : les auto-entrepreneurs qui ont droit à l'[ACRE](#) ou aide à la création d'entreprise bénéficient d'un taux de cotisation sociale avantageux. Ce dernier passe de 22 % à 11 %.

## Quelles sont les démarches administratives à accomplir pour devenir moniteur d'auto-école auto-entrepreneur ?

Pour pouvoir exercer en tant que moniteur d'auto-école indépendant, il faut réaliser certaines démarches administratives. Elles sont plus simplifiées par rapport à d'autres formes juridiques comme la SASU.

### Inscription en ligne

De nombreux enseignants de conduite optent pour le statut d'auto-entrepreneur compte tenu de la simplicité des démarches. **La déclaration de l'activité s'effectue uniquement en ligne sur le site de l'URSSAF dans la rubrique dédiée.** Cette démarche est entièrement gratuite et s'effectue en seulement quelques minutes. Toutefois, des documents obligatoires doivent être fournis tels que :

- Photocopie de la carte d'identité ;
- Carte de sécurité sociale ;
- Déclaration de modification ou cessation d'activité (activité non salariée exercée auparavant).

**Bon à savoir** : Il est tout à fait possible de [modifier l'activité de l'auto-entrepreneur](#) à tout moment. Il suffira, entre autres, de modifier le code APE ou code NAF qui correspond à l'activité exercée.

### Obtention d'un numéro Siret

Une fois l'inscription en ligne effectuée, le moniteur se voit attribuer un numéro SIRET de 14 chiffres. Ce dernier facilite l'identification de l'entrepreneur par l'Administration. C'est pourquoi il figure impérativement sur les documents officiels ainsi que les différentes correspondances avec les tiers. **Ce numéro est transmis au moniteur par courrier dans un délai de 10 à 15 jours.**

## Recours au service d'un prestataire spécialisé

L'auto-entrepreneur peut également choisir cette alternative pour se faciliter la tâche. Le prestataire spécialisé s'occupe de toutes les démarches nécessaires à la constitution de l'entreprise. Ce qui permet au moniteur de se concentrer davantage sur son projet : analyse du marché, recherche d'auto-écoles, etc.

**À noter** : le moniteur ne doit pas oublier de souscrire des assurances. À part l'assurance auto professionnelle, il est également nécessaire de souscrire une [assurance RC Pro auto entrepreneur](#). Ce dernier permet à l'auto-entrepreneur de se couvrir en cas de dommages physiques ou matériels causés à un tiers.

## Comment se lancer et réussir dans le domaine ?

Bien qu'elles ne soient pas exigées par la loi, le moniteur est avisé de suivre certaines étapes pour pouvoir développer facilement son activité. À part la formation, il doit établir un budget et améliorer régulièrement sa visibilité.

## Continuer à se former dans l'objectif de se spécialiser

Afin d'être plus compétitif et renforcer régulièrement ses compétences, **le moniteur peut se spécialiser**. De plus, cela lui permet d'élargir son champ d'action. Cela est nécessaire pour pouvoir trouver d'autres clients potentiels. Il peut par exemple suivre des formations supplémentaires afin d'obtenir un CAPP ou un CSS deux roues.

Il est également possible de décrocher un BAFM ou Brevet d'aptitude à la formation des moniteurs. Grâce à la spécialisation, le moniteur peut se permettre de pratiquer un tarif plus élevé, voire diversifier son activité. Ce qui lui permet de dégager une meilleure rentabilité tout en renforçant sa réputation.

## Prévoir un budget adapté

Pour mettre toutes les chances de son côté, l'établissement d'un budget permet d'envisager à l'avance les opportunités et d'anticiper les risques. Il ne faut pas oublier que le moniteur doit se procurer un véhicule à double commande.

Ainsi, il peut choisir entre une acquisition et une location selon ses possibilités. Différents frais sont nécessaires pour développer rapidement l'activité : création de site internet, publicité, etc. Les dépenses courantes sont aussi à prévoir : carburant,

frais d'assurance, entretien du véhicule.

## Se faire connaître

La prospection est indispensable pour faire progresser rapidement et régulièrement l'activité. En tant qu'indépendant, il est impératif de soigner sa visibilité pour se faire connaître. Il est avisé de créer un site vitrine afin de présenter plus efficacement ses services à un large public.

Une étude de marché est également recommandée pour pouvoir identifier les secteurs géographiques représentant des opportunités. Par ailleurs, il ne faut pas hésiter à démarcher les auto-écoles à proximité en vue de connaître leurs besoins.

## Créer une plateforme en ligne

Il s'agit d'une excellente alternative pour les moniteurs qui ne veulent pas se lancer dans un processus de prospection fastidieux. De plus, les plateformes en ligne facilitent la gestion de l'activité.

Tout s'effectue entièrement à distance : prise de rendez-vous, planning de formation, facturation, négociation de prix. Le moniteur doit uniquement s'inscrire sur la plateforme. Le principal avantage de cette option, c'est que l'enseignant indépendant est en relation directe avec l'apprenti.

**Bon à savoir** : pour améliorer la visibilité en ligne, il est aussi possible de créer une page My Business Google. C'est un moyen très pratique de récolter des avis émanant des élèves.

## Combien gagne le moniteur d'auto-école en tant qu'auto-entrepreneur ?

En optant pour le statut d'auto-entrepreneur, le moniteur d'auto-école a la possibilité d'optimiser son revenu. **Un débutant gagne en moyenne entre 1 550 et 2 000 euros brut.** En travaillant 35 heures par semaine, un enseignant indépendant expérimenté peut gagner un revenu net mensuel de 2 072 euros. Il peut prétendre à un revenu encore plus conséquent en diversifiant l'activité ou en augmentant le nombre d'heures de travail.

## Où exerce-t-il son activité ?

**Le moniteur auto-entrepreneur travaille dans la plupart des cas avec des plateformes en ligne ou des auto-écoles agréées.** Il est tout le temps à bord de son véhicule à double commande, sauf lors des séances théoriques. Le principal avantage du statut d'indépendant, c'est que le moniteur est libre de choisir le lieu ou le point de rendez-vous. Il en est de même pour les horaires de travail. Il doit juste faire en sorte de bien respecter les règles régissant la profession.

**Bon à savoir :** contrairement au moniteur d'auto-école classique, un enseignant indépendant peut refuser des missions. Ainsi, il n'est pas obligé de se déplacer dans des zones lointaines.

## Quels sont les débouchés du métier de moniteur d'auto-école auto-entrepreneur ?

**Bon nombre de moniteurs indépendants choisissent de créer leur propre auto-école** après avoir acquis suffisamment d'expérience. À cet effet, il lui faut obtenir un agrément de la préfecture. Certains préfèrent continuer à se former pour avoir une spécialisation. Ce qui permet de diversifier l'activité et d'apporter une meilleure satisfaction à la clientèle.

**Ceux qui ne veulent pas monter leur propre affaire peuvent devenir inspecteurs de permis de conduire.** Il est aussi possible de travailler comme animateur lors de stages pour conducteurs ayant commis des infractions.

## FAQ

### Quel est le statut idéal pour un moniteur d'auto-école indépendant ?

La plupart des moniteurs indépendants optent pour le statut d'auto-entrepreneur compte tenu de la simplicité des démarches. Avec cette option, la déclaration de l'activité s'effectue uniquement en ligne sur le site de l'URSSAF. Tout s'effectue en seulement quelques minutes en renseignant quelques informations avec des justificatifs.

## **Quelle est la démarche à suivre pour passer le BEPECASER ?**

Le BEPECASER est un diplôme français permettant d'exercer la profession de moniteur d'auto-école. Pour l'obtenir, il faut remplir certains critères : être titulaire d'un CCP ECSR ; posséder un agrément de la préfecture pour une durée de 5 ans ; avoir un casier vierge et être déclaré apte à la profession par un médecin d'État.

## **Qu'est-ce qu'un CCP en formation ?**

Le CPP est un certificat attestant les compétences et aptitudes d'un individu à exercer un métier en particulier. Le moniteur d'auto-école doit par exemple disposer d'un CCP ECSR. Ce certificat lui permet d'enseigner la conduite ainsi que les règles de la sécurité routière.